

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AVESNES SUR HELPE

B

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

29	03	24
----	----	----

L'an 2024, le 11 avril à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien, Maire, M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, Mme OUCI Mokhtaria, Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, M. BOURGE Jimmy, Mme MOREAU Claudine, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy, M. LESCUT Franck

Représentés par procuration : Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire (par M. BOUDJEMA), Mme CATTELOT Anne-Laure (par M. SEGUIN), M. LE FUR Philippe (par Mme MENET

Absents excusés : M. PEROT Loïc, M. FORGEZ Pascal, Mme ARIOUA Melissa M. CASTEL Christian M. BLARET Jean, M. GUERTZMANN Gérard, M. LEMMEN Félix

OBJET : Vote du Budget Primitif 2024 du Centre Socioculturel

M. BOUDJEMA, Adjoint aux Finances, présente le Budget Primitif 2024 du budget annexe « Centre Socioculturel » qui se présente de la façon suivante :

- Dépenses de fonctionnement : 743 319,20 €
- Recettes de fonctionnement : 743 319,20 €

Le total du budget annexe du Centre Socio Culturel est de 743 319,20 € en recettes et en dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2024 du budget annexe du Centre Socioculturel.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire

